



Entrepôts Blanchod

Rapport historique succinct

Avenue des Alpes 64
1820 Montreux
Parcelle 173
ECA 863*

Nicolas Meier
Architecte du patrimoine
1006 Lausanne
nicolas.reyem@gmail.com

Contexte

Commune : Montreux
Parcelle : 173
Bâtiment : ECA 863*

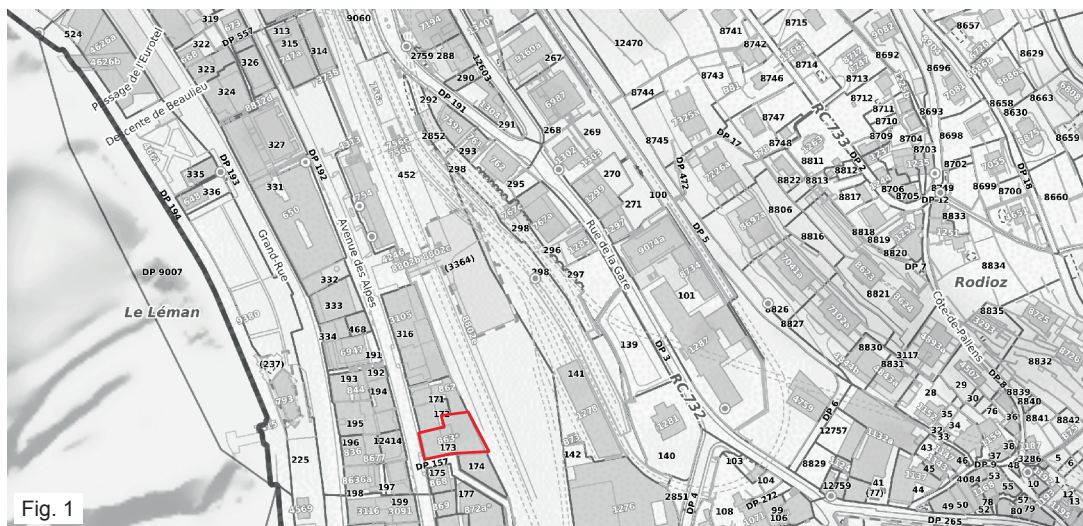
Sur la parcelle 173 se dressent deux bâtiments. Le premier, sur l'avenue des Alpes, est un immeuble de rapport de quatre étages sur rez-de-chaussée, lequel accueille des commerces. Le second, adossé au mur de soutènement des voies de chemin de fer, est un entrepôt de deux niveaux sur rez-de-chaussée. Le premier a obtenu une note *3* au recensement architectural de la commune de Montreux en 2000. Il s'agit d'un bâtiment intéressant au niveau local qui mérite d'être conservé ([recensement architectural](#)).

Au titre du plan d'affectation de 1972, la parcelle 173 se trouve en zone urbaine. L'article 18 du RPGA dit que les « bâtiments existants peuvent être maintenus, reconstruits ou transformés à condition qu'il n'en résulte pas de modification de leur implantation, du gabarit existant et de leur affectation générale ». Une « modeste surélévation de toiture » peut être autorisée, « pour autant que les transformations s'intègrent à l'architecture du bâtiment ou l'améliorent, et respectent son échelle et celle de la rue » ([RPGA](#)).

L'Inventaire fédéral des sites bâti d'importance nationale (ISOS) a identifié Montreux comme un cas particulier d'importance nationale. La parcelle 173 est incluse dans le périmètre 5 ainsi décrit : « développement touristique principal en front de lac sur la Grand-Rue et immeubles à caractère citadin le long de l'avenue des Alpes sur la terrasse supérieure, longs alignements contigus de bâtiments de hauteur impressionnante [...] ». L'ISOS a affecté ce périmètre à la catégorie d'inventaire AB, relevant ainsi la survivance d'une substance et d'une structure d'origine ([relevé ISOS](#)). De ce fait, il encourage la sauvegarde de la substance, soit la « conservation intégrale de toutes les constructions et composantes du site, de tous les espaces libres » ([explications relatives à l'ISOS](#)).

Dès 1861, la ligne ferroviaire Lausanne-Villeneuve dessert Montreux. Une première gare est construite en amont des voies, au nord de l'édifice actuel (cercle vert). À cette date, l'avenue des Alpes n'existe pas encore. Son chantier débute en 1893 et dure, bon an mal an, jusqu'en 1896. Durant ces trois années, le boom constructif le long de la nouvelle avenue est exceptionnel. Le développement de la parcelle 173 s'inscrit dans ce contexte. Elle devient le trait-d'union entre l'élégant boulevard et les industrielles voies ferrées. La nouvelle gare de Montreux, dont la construction est sans doute encouragée par le chantier du percement du tunnel du Simplon, est inaugurée en 1903. Pour plus de détails sur le développement de l'avenue, voir l'Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920 ([INSA](#)), en particulier la page 50.

Les abréviations utilisées dans ce rapport sont les suivantes : AM (Archives de Montreux), ACV (Archives cantonales vaudoises), FAM (Feuille d'avis de Montreux), LMA (Le Messager des Alpes), MdM (Messager de Montreux), JdM (Journal de Montreux), TdL (Tribune de Lausanne), FADA (Feuille d'avis du district d'Avenches, FAL (Feuille d'avis de Lausanne), NRL (Nouvelle revue de Lausanne), EV (L'Est Vaudois), LR (La Revue).



2023